

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2022

Maison médicale et Pôle ophtalmologique :

- le CM accepte à l'unanimité un avenant pour travaux supplémentaires pour un montant de 6 721.60 € HT pour le passage des tranchées d'eau par la RD703 car trop onéreux de traverser la RD704 devant le garage comme prévu.

La livraison des préfabriqués a été effectuée le 05.10.2022 ; ils sont hors d'eau et hors d'air ; remise des clés le 04.11.

Une dermatologue revient pour une nouvelle fois début novembre pour visiter les locaux ; un ophtalmo en visite aussi début novembre, il pratique déjà en France. Également rencontre prévue avec un gastroentérologue.

Accord du cabinet infirmier pour s'installer dans les nouveaux locaux ; voir avec l'ARS quand tous les praticiens seront installés pour créer un « pôle médical d'urgence » sur la commune de Carsac-Aillac. Un ostéopathe devrait s'installer aussi dès que possible dans la maison « Carrier » ; idée éventuellement de chercher un autre médecin généraliste.

- le CM accepte aussi la dépense pour le mobilier et l'équipement pour un montant de 40 000 € TTC

- Assainissement collectif : la commune doit conclure une convention pour le passage du réseau d'assainissement collectif ; le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention ainsi que l'acte authentique correspondant.

Urbanisme – Protection risque incendie :

Le CM autorise à l'unanimité le renforcement de la protection incendie sur le secteur de Roqueval afin qu'une autorisation de défrichement soit accordée pour la vente d'un terrain pour une construction neuve. Sur la commune, plusieurs secteurs sont concernés par un renforcement de la protection incendie soit par l'installation d'une nouvelle borne, soit par des bâches incendie, soit par un raccordement sur le réseau d'irrigation.

Assainissement collectif : modalités de transfert de la compétence à la CCPF

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif à la CCPF le 01.01.2026, le CM autorise à l'unanimité l'adhésion de la commune au groupement de commandes de la CCPF pour l'étude de diagnostic des systèmes d'assainissement collectif sur le territoire de la CCPF, accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, désigne la CCPF en qualité de coordonnateur du groupement de commandes pour notamment désigner et attribuer le marché au bureau d'étude ainsi que solliciter les subventions possibles.

Le coût pour la commune est estimé à 16 000 € à partager pour moitié entre la commune et la CCPF.

Principales manifestations à venir : Marché de Noël : 3 et 4 décembre 2022 à la SDF - Semaine bleue : 6 novembre 2022 à la SDF - Vœux du Maire : Samedi 14 janvier 2023 à 18h00 à la SDF - Séjour à Artolsheim : du 29 avril au 3 mai 2023

Présentation du projet de reconstruction du Pont de Groléjac par Patrick Treille ; fermeture du pont prévue de janvier à septembre 2023 ; courant octobre, réunion prévue avec les commerçants et les professionnels.

Comptes-rendus des commissions

- SICTOM du PN le 10.09.2022 par Andrée Cambier : date d'entrée en vigueur de la redevance incitative repoussée de 2 ans minimum sur le territoire du SICTOM ; il n'est non plus pas certain que les cartes soient opérationnelles en janvier 2023 comme prévu.

Questions diverses

- Tennis : modification des points de réservation du court de tennis de Carsac : du 16.09 au 14.06 au Bar du Bichon et du 15.06 au 15.09 au Camping du Rocher de la Cave.

- Association Sauvons l'Hôpital de Sarlat : proposition de faire une réunion publique sur la commune ; fin de la pétition mise à disposition à l'accueil de la mairie.

- Odyssée Dordonha : étapes à Saint Julien de Lampon le 09.04.2023 et à la Halte nautique de Carsac le 10.04.2023 ; réunion de préparation le 09.11.2022 au Séchoir.

- Tiers-lieu Aillac : 1^{ère} réunion de chantier le vendredi 14.10.2022 à 10h00 ; les statuts de l'association ont été déposés suite à l'assemblée générale du 24.09.2022.

- Prochaine séance du Conseil Municipal le Vendredi 4 Novembre 2022 à 18h30.